

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 19 au sujet de avancement du chauffeur Abdul Kader.

n° 19

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
8 janvier 1948

Numéro JO  
n° 1 du 31/01/1948

Date du numéro  
31 janvier 1948

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** la décision n° 226 du 27 février 1947 engageant Abdul Kader Abdul Rahim en fin de l'ouvrier mécanicien au service de la station côtière

**Vu** la lettre de l'intéressé en date du 30 décembre 1947 : Vu l'avis favorable du chef du service des P. T. T. et du chef de la station côtière,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Abdul Kader Abdul Rahim, ouvrier mécanicien. 6 échelon, est nommé chauffeur mécanicien 10° échelon. Art. 2. — La présente décision, qui aura effet pour compter du 1er janvier 1948, sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, P.-H. Siriex.**